

L'enseignant référent pour l'action européenne et internationale (ERAEI) ([circulaire n°2009-172 du 24 novembre 2009](#)) a pour missions de :

- **soutenir, sous l'autorité du chef d'établissement, la mise en œuvre et le suivi du volet international** du projet d'établissement,
- **être le relais de la DAREIC et informer** l'équipe éducative des moyens, dispositifs et formations disponibles pour l'ouverture européenne et internationale de l'établissement,
- **être un point de contact des élèves et des enseignants** désireux de s'investir dans un projet éducatif européen ou international,
- **promouvoir et faciliter tout projet** de mobilité, d'échange, de visite ou de partenariat international,
- **favoriser les échanges** d'informations et de bonnes pratiques dans le réseau des ERAEI.

Afin de valoriser le travail de l'ERAEI, l'établissement peut, au titre des "autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif", attribuer tout ou partie d'une IMP.

Nom de
l'établissement :

Cliquez ici pour entrer du texte.

Type :

☐ Collège ☐ LGT ☐ LPO ☐ LP

UAI :

Cliquez ici pour entrer du texte.

Ville :

Cliquez ici pour entrer du texte.

Désignation de l'ERAEI

Nom, prénom :

Cliquez ici pour entrer du texte.

Fonction / Discipline :

Cliquez ici pour entrer du texte.

DNL

Cliquez ici pour entrer du texte.

Grade

Cliquez ici pour entrer du texte.

Courriel académique :

Cliquez ici pour entrer du texte.

☐ est ERAEI depuis le [Cliquez ici pour entrer une date.](#)

☐ a été ERAEI dans un autre établissement (préciser) : [Cliquez ici pour entrer du texte.](#)

Signature de l'ERAEI

Signature et cachet du chef d'établissement

Date : Cliquez ici pour entrer une date.